



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

quartiers défavorisés

Question au Gouvernement n° 282

[Texte de la question](#)

QUARTIERS DÉFAVORISÉS

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Stéphane Peu. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

À Clichy-sous-Bois Montfermeil et à Roubaix hier, puis à Tourcoing aujourd'hui, le Président de la République est allé visiter la France des quartiers populaires.

M. Fabien Di Filippo. C'est de la com' !

M. Stéphane Peu. La carte postale est belle, les images télévisées sont sympathiques, mais cette incursion dans la France d'en bas ne trompe pas : 65 % des Français considèrent être les perdants de votre politique, et ils sont certainement beaucoup plus nombreux encore dans les quartiers populaires.

M. Pierre Cordier. Très juste !

M. Stéphane Peu. Comme me le disait récemment un professeur, « il n'y a pas de territoire perdu de la République, mais des territoires que la République abandonne ».

Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement fait souvent l'éloge du pragmatisme, c'est-à-dire, si je comprends bien, d'une méthode fondée sur les actes plutôt que sur les paroles. Alors, quels sont vos actes ? Fin des contrats aidés, baisse des aides personnalisées au logement – APL – et des dotations à la politique de la ville, affaiblissement des HLM,...

M. Aurélien Pradié. Tout à fait !

M. Pierre Cordier. Eh oui, c'est la réalité !

M. Stéphane Peu. ...précarisation et « uberisation » du travail, à telle enseigne qu'un chauffeur VTC se tue à la tâche, aujourd'hui, pour un demi-SMIC horaire. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.)*

Dans la même veine, les lycéens des quartiers populaires s'inquiètent de la mise en place de critères d'admission à l'université, quand ils voient les dégâts de la discrimination à l'embauche de leurs aînés qui, à diplômes équivalents, sont 30 % de plus au chômage.

Jack Ralite, tête chercheuse et âme sensible des quartiers populaires, vient de nous quitter. Appelant de ses

vœux des politiques d'égalité et de dignité, il conseillait de « ne pas traiter le pauvre dans l'homme mais l'homme dans le pauvre ». (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. Nicolas Dupont-Aignan et M. Jean Lassalle . Très bien !

M. Stéphane Peu. Monsieur le Premier ministre, ma question sera simple : comptez-vous retirer du projet de loi de finances les mesures qui contredisent, dans les actes, la parole présidentielle sur les banlieues ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et NG, ainsi que parmi les députés non inscrits et sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement.

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement. Vous semblez nous reprocher certaines mesures, monsieur le député ; mais la situation actuelle est-elle satisfaisante ?

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas un argument !

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État. Il y a quelques instants, j'évoquais quarante années de mobilisation : tout le monde, quels qu'aient été les partis politiques aux responsabilités, avait conscience de la réalité dans les quartiers. Pourtant, quel constat pouvons-nous faire ?

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas un membre du Gouvernement qui parle, mais un chef de parti !

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État. Dans les quartiers prioritaires, le chômage est 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale, et le taux de pauvreté trois fois supérieur, sans oublier les enjeux qu'y posent les familles monoparentales, lesquelles représentent 24 % des familles. Telle est la réalité.

M. Sébastien Jumel. Des actes !

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État. Vous nous reprochez notre volonté de faire bouger les lignes politiques et la modification - puisqu'il ne s'agit pas d'une suppression - des emplois aidés. En défendez-vous le modèle ? Leur rémunération, en moyenne, n'est que de 50 euros supérieure à celle du revenu de solidarité active - RSA -, et leur durée moyenne n'excède pas 10,4 mois ! Telle est, une fois encore, la réalité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM. - Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

M. Pierre Cordier. Démagogie !

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État. Dans 75 % des cas, aucune suite n'est donnée à ces contrats, si bien que leurs bénéficiaires se retrouvent au chômage. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR et GDR.*) Quand la mobilité économique et sociale, au cœur de la promesse de la République, recule, c'est la République elle-même qui recule.

Ce que nous proposons, monsieur le député, c'est de ramener la République dans les quartiers, systématiquement, et c'est aussi d'y ramener le droit commun en matière de sécurité (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM*) ; c'est de lutter contre la radicalisation et contre la pauvreté, et de mener une politique de santé ; mais c'est aussi de refuser les assignations à résidence (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et LR*), d'investir massivement dans l'école et de témoigner notre confiance dans les quartiers les plus difficiles en y dédoublant les classes ; c'est d'y mettre en place le dispositif « Devoirs faits », et c'est aussi de réformer l'orientation (*Mêmes mouvements*) ; c'est enfin d'investir dans la culture, dans le sport et dans les emplois à travers le développement des compétences, en refusant des sparadraps tels que les emplois aidés.

M. Jean-Paul Lecoq. Vous ne savez pas de quoi vous parlez !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État* . Ce que nous proposons, en un mot, c'est une transformation en profondeur de nos quartiers, et je sais pouvoir compter sur vous, mesdames, messieurs les députés, pour la mettre en œuvre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 282

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 novembre 2017](#)